



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 janvier 2001

[PAS

D'ANNEXE]

Modification du projet de Chemin Communal

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 janvier 2001

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010242001

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

Modification du projet de Chemin Communal

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 3 mars 2000, le Conseil Municipal a sollicité la déclaration d'utilité publique pour le projet de Chemin Communal.

Par arrêté du 2 octobre 2000, Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres a décidé l'ouverture de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. Cette enquête s'est déroulée du 23 octobre 2000 au 10 novembre 2000 inclus.

Lors de cette enquête, des requêtes ont été déposées dont certaines remettent en question partiellement le projet du Chemin Communal.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur donne un avis favorable à l'ensemble du dossier avec une possibilité de négociation dans le secteur de Souché et de Sevreau, induisant des modifications du tracé initial.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur la modification du projet.

Les acquisitions qui vont en résulter devront être négociées à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le projet initial sera applicable.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)